

DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE ET D'OCCUPATION TEMPORAIRE
DU DOMAINE PUBLIC

Echafaudage – Engin de levage – Benne à gravats

Demande à remettre 1 semaine au plus tard avant le début des travaux.

Je soussigné (e) : _____

Demeurant à : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Numéro de SIRET de l'entreprise : _____

Agissant :

☐ Pour mon compte en qualité de maître d'ouvrage

Ou

☐ Pour le compte de : _____
_____, maître d'ouvrage de l'opération.

Et conformément à l'autorisation d'urbanisme / permis de construire / déclaration préalable s'il y a lieu :
N° _____

Sollicite une autorisation de voirie pour l'occupation temporaire du domaine public pour :

☐ Un échafaudage d'une longueur de : _____ mètres

☐ Une benne à gravats

☐ Un engin de levage

☐ Un dépôt de matériel de _____ m²

A l'adresse suivante (*nom et numéro de voie*) : _____

Pour effectuer les travaux suivants : _____

A compter du _____ jusqu'au _____ soit _____ (*durée prévisionnelle*).

La mise en place de la réglementation et des panneaux devra être faite par le demandeur.

Je m'engage à respecter la réglementation en vigueur et toute consigne de la commune pour l'installation de l'échafaudage.

Je m'engage à régler les droits de voirie correspondants, selon la tarification ci-après. Les droits de voirie seront calculés sur la base de la présente déclaration et pourront faire l'objet de contrôles réguliers sur place.

La Bourboule, le.....

Signature du demandeur,

(Mention lu et approuvé)

Extrait de l'ARRETE N° 2024 / 325 « DROIT DE VOIRIE – TARIFS 2024 / 2025 »

- Dépôt de matériel (par jour ouvré et par m²) : 3.60 €
- Echafaudage (par jour ouvré et mètre linéaire) : 0.18 €
- Benne à gravats (par jour ouvré) : 27.70 €
- Engin élévateur (par jour) : 10.00 €